

PRÉFECTURE DE la Nièvre, de l'Allier, du Cher, de la Loire, du Loiret
et de la Saône et Loire
COMMUNE DE SAINT-SATURNIN (CHER)

624/243

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure d'autorisation « eau »

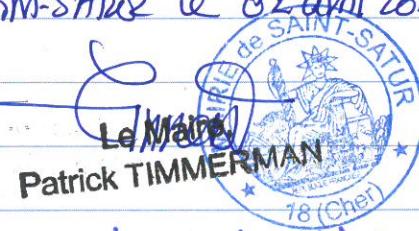
relatif à : la demande d'autorisation environnementale
en vue des opérations plurianuelles de dragage
d'entretien, sur le canal latéral à la Loire, et
le canal de Roanne à Digoin, dans le département
de la Nièvre, de l'Allier, du Cher, de la Loire, du
Loiret et de la Saône et Loire

Saint-Satur le 02 avril 2019.

Il est nécessaire de droguer et donc curer, nettoyer le fond du canal de l'île à la Loire, le maré de Saint-Satur s'inquiète et s'interroge sur cette action qui sera réalisée sur portion communale de SAINT-SATUR (Bief de Bannay). En effet l'état de berge de l'ourge est plus encaissé que celui de la barge est (côté hanté) ce risque ! Il peut débiter en deux plus séparées du fait de l'obstruction mécanique qui se déroulera en fond de canal, d'autant que l'état actuel des berges a il ya quelques mois interpellé gravement une minime zone échouage de protection entre les mandats.

Il convient donc que VNF récurse au plus vite les berges au cette portion du canal protégé et ainsi au moins 1/3 de la population de Saint-Satur

A SAINT-SATUR le 02 avril 2019



Et tant feuille 2/page 3 - quelques exemples de la déterioration des berges -

Un entrochement en repechage ne nous permet pas suffisamment. Un bottage de palplanches est une nécessité absolue pour la sûreté, la sécurité des habitants de Saint-Satur voie de Fleuriel-Avois-Zonne.

A saint-Satur le 02 avril 2019



Feuille 2



Quelques exemples de l'état des berges du Canal Latéral à la Loire sur la commune de SAINT-SATUR- bief de Bannay

02avril2019



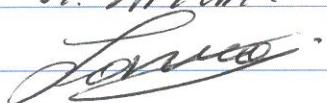
Saint Satur - 09/04/2019.

Si le dragage est une nécessité, le préaballle et le renforcement des berges qui s'affaiblissent. A quoi servira le dragage si, après coup, les berges en s'érodant viennent comble l'espace laissé vide. De plus les rongondins font de véritables tuyaux d'écoulement par endroit. les mêmes "tuyaux" en cas de crues importante représentent un grave danger pour l'étanchéité de la digue. Pour rappeler au cours d'une grande crue du même, des huttes ont été submergées par infiltration d'eau du au manque d'entretien des digues et par les "tuyaux" fait par les rongondins et autres animaux, dans les digues de protection.

M^r GAVIO PATRICK.

6 route de la forêt de chênes

18300 ST. SATUR.



En effet, comme cité plus haut, il est urgent de renforcer les berges du canal, très abîmées et présentant un réel danger en cas de crue de la Loire. Le dragage du Canal, s'il peut être nécessaire, est moins urgent.

Nicole DAVIDIAN

14 rue de Chaffes.

18300 St Satur

